



CONSEIL MUNICIPAL PROCES-VERBAL DE SEANCE

Séance du 12 décembre 2024 à 20 heures 00 minutes

Salle du Conseil Municipal

Quorum : 9

Présents :

M. BOUET Benoit, M. BOURGUIGNON Dominique, Mme COLOMBIER Dominique, M. COUREL Francis, Mme DEFLUBE Fabienne, M. DESERT Cyrille, Mme HURAY Nathalie, M. MASSON Laurent, M. MASSON Vincent

Procuration(s) :

M. DHOMMEE Thierry donne pouvoir à M. MASSON Vincent, Mme PIERRAT Estelle donne pouvoir à M. BOUET Benoit, M. PORTELLO Mickaël donne pouvoir à M. BOURGUIGNON Dominique

Absent(s) :

Mme FUSSIEN Catherine

Excusé(s) :

M. DHOMMEE Thierry, Mme DUVAL Stéphanie, Mme GOBET Elodie, Mme PIERRAT Estelle, M. PORTELLO Mickaël

Secrétaire de séance : M. DESERT Cyrille

Président de séance : M. BOUET Benoit

1 - Approbation du procès-verbal de la séance du 14/11/2024

VOTE : Adoptée à l'unanimité

2 - Programme SIEGE

Le Maire informe le Conseil Municipal du programme proposé par le SIEGE pour 2025 :

- Route de Fourmetot - Rue de Saint Laurent

Eclairage public isolé, montant total des travaux TTC 6 000€, pour une participation communale de 2 000€

- Chemin de la Vieille Vallée

Eclairage public isolé, montant total des travaux TTC 2 500 €, pour une participation communale de 833 €.

- La Cardourie :

Eclairage public coord, montant total des travaux TTC 5 000 €, pour une participation communale de 833 €

Distribution publique, montant total des travaux TTC 35 000 €, pour une participation communale de 2 042 €.

Le Conseil Municipal, accepte ces propositions qui seront inscrites au budget primitif 2025.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

MAIRIE

2621 Chemin de la Vierge

27500 CORNEVILLE SUR RISLE

tel : 02.32.57.00.44

mail : mairie-de-cornevillesurrisle@wanadoo.fr

3 - Achat de terrain consort BOURGUIGNON - Parcelle B 526 et B 528

Le Maire informe le Conseil Municipal que M. BOURGUIGNON père, avait donné verbalement et gracieusement les parcelles B 526 (20ca) et B 528 (2a 40ca), à la commune.
Afin de régulariser cette situation, le maire propose Me JEAMMET JEZEQUEL et LETIHAIS, Notaires à Pont-Audemer pour établir l'acte de vente au prix de 1 € le m², soit 260 €.
Les frais de notaires sont à la charge de la commune.
Le Conseil Municipal, approuve cette proposition, et charge le Maire de faire tout ce qui sera utile et nécessaire à la réalisation de cette vente et à signer l'acte ou en son absence un des adjoints.

*VOTE : Adoptée à la majorité (Pour : 10, Contre : 0, Abstention : 0)
N'a pas pris part au vote : M. BOURGUIGNON Dominique*

4 - DM n° 4

Le Conseil Municipal décide les modifications suivantes :

- Opération d'ordre (virement à l'intérieur de la section)

En dépense : Chapitre 041

Article 2051 ajout d'un crédit de 864 €

Article 2131 ajout d'un crédit de 980 €

En recette : Chapitre 041

Article 203 ajout d'un crédit de 1 844 €

Modification opération vitraux :

2138 code opération 2023 - 17 740 €

21612 code opération 2023 - 18 300 €

Ajout d'un crédit au 21612 + 36 040 €

VOTE : Adoptée à l'unanimité

5 - DETR 2025

Le Maire propose de faire la demande de DETR pour les travaux suivants :

- Toiture de la tourelle de l'Eglise.

Devis du 16.10.2024 d'un montant de 11 548 € HT soit 13 857.60 € TTC de l'entreprise HAREL COUVERTURE, domiciliée à Appeville Annebault.

- Toiture de la cuisine de la cantine

Devis du 01.10.2024 d'un montant de 14 395 € HT soit 17 274 € TTC de l'entreprise HAREL COUVERTURE, domiciliée à Appeville Annebault.

- Réserve incendie de 30m³ Chemin de la Vierge

Devis du 31.07.2024 de l'entreprise Solution Environnement, domiciliée à Saint Mards de Blacarville, d'un montant de 7 960.94 € HT soit 9 553.13 € TTC .

Le Conseil Municipal, accpete ces propositions qui seront inscrites au budget primitif 2025.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

Fait à CORNEVILLE SUR RISLE
Le Maire,



MAIRIE
2621 Chemin de la Vierge
27500 CORNEVILLE SUR RISLE
tel : 02.32.57.00.44
mail : mairie-de-cornevillesurrisle@wanadoo.fr